Les précautions d'usage pour la lecture des résultats de simulations macroéconomiques: le cas de la TVA sociale

par Eric Heyer

En septembre 2007, l'OFCE avait réalisé des simulations sur les conséquences macroéconomiques de la mise en place d'une TVA sociale à l'aide de son modèle macroéconomique *emod.fr*. Ces dernières avaient été commentées et publiées en annexe du rapport Besson sur le sujet. Près de 5 ans plus tard, le gouvernement a décidé d'instaurer une TVA sociale et nous avons avec Mathieu Plane et Xavier Timbeau procédé à une nouvelle salve de simulations à l'aide de ce même modèle dont les premiers résultats ont été présentés et commentés lors d'une journée d'étude sur le thème de la fiscalité qui s'est déroulée à Sciences Po Paris le 15 février dernier. Pourquoi avoir procédé à de nouvelles simulations et peut-on les comparer ?

1. Les mesures simulées sont différentes

Il existe de nombreuses différences entre la mesure simulée en 2007 et celle de 2012 :

a. Le choc n'est pas de même ampleur

En 2007, la mesure simulée était celle d'une hausse de 3,4 points du taux de TVA apparent, compensée par une baisse de cotisations employeurs de la même somme *ex ante*. La mesure proposée par le gouvernement en 2012 correspond à une hausse de 1,6 point de la TVA normal, ce qui correspond à une hausse

de 1,1 point du taux apparent (10,6 milliards) et une augmentation de la CSG sur les revenus du capital de 8,2 % à 10,2 % pour un montant de 2,6 milliards d'euros. Ce supplément de recettes de 13,2 milliards permettra de financer la suppression des cotisations sociales patronales « famille ». Comparer les résultats nécessite au minimum de calibrer les chocs afin qu'ils soient de même ampleur. Notre modèle étant linéaire, une simple règle de trois permet alors de réévaluer l'impact de la mesure de 2007 et de la comparer à celle de 2012. Comme l'indique de tableau qui résume les résultats de ce recalibrage, les impacts sur l'emploi sont très proches entre les deux versions.

Impact sur l'emploi à 5 ans d'une TVA sociale « pure » : choc de 2007 calibré de même ampleur que celui de 2012

	Version 2007 (rapport Besson)	Version 2012
Effet emploi	51 000	48 000

b. Le choc n'est pas de même nature

Contrairement aux simulations de 2007, outre le fait qu'il y ait une dose de CSG dans son financement, la réduction des allègements de charges proposée par le gouvernement en 2012 est non uniforme. Elle est particulièrement ciblée sur les entreprises ayant des employés rémunérés entre 1,5 et 2,1 SMIC, ce qui a des impacts sectoriels différents selon la structure des salaires ainsi que des effets sur le coût relatif du travail peu qualifié / qualifié. Ainsi, en le centrant sur des travailleurs qualifiés dont l'élasticité au coût du travail est plus faible, cela diminue l'effet escompté sur l'emploi d'une baisse du coût du travail. Cet effet serait également réduit par une éventuelle substitution d'emplois non qualifiés par des qualifiés plus productifs : si un tel effet est largement documenté dans la littérature économique, notre modèle macro économétrique ne permet pas en l'état de le prendre en compte. Un enrichissement de notre outil est en cours et permettra à terme d'affiner nos résultats.

2. Le modèle utilisé (*emod.fr*) évolue au gré des ré-estimations

Enfin il est nécessaire de rappeler que les modèles macroéconomiques intègrent un certain nombre de paramètres estimés, auxquels les résultats sont sensibles. C'est le cas, dans la simulation qui nous intéresse, des élasticités des exportations et des importations à leurs prix ainsi que de l'élasticité de substitution capital-travail. Or la valeur estimée de ces paramètres est mise à jour régulièrement de manière à coller au plus près de la réalité telle qu'elle ressort de la comptabilité nationale. C'est ainsi par exemple que l'élasticité des exportations à leurs prix a considérablement évolué au cours des dernières années passant de -0,57 à -0,31 entre la version du modèle utilisée en 2007 et celle de 2012, rendant toute baisse des prix relatifs moins créatrice d'activité donc d'emplois.

Dans le prochain numéro de la *Revue de l'OFCE* nous présenterons en détails l'ensemble des résultats de nos simulations. Nous indiquerons également l'incidence du changement de valeur des principales élasticités sur nos évaluations afin de permettre aux lecteurs d'appréhender au mieux nos révisions d'impacts.

Durée du travail et performance économique : quels enseignements peut-on tirer du rapport Coe-Rexecode ?

Par Eric Heyer et Mathieu Plane

Travaille-t-on moins en France qu'ailleurs en Europe ? La France est-elle le seul pays à avoir réduit son temps de travail au cours de la dernière décennie ? Les 35 heures ont-elles réellement « plombé » l'économie française ? Le rapport publié le 11 janvier par l'Institut Coe-Rexecode fournit quelques éléments de réponses à ces questions.

Nous revenons dans une note sur les principales conclusions du rapport qui peuvent se résumer de la manière suivante :

1. Travaille-t-on moins en France qu'ailleurs en Europe ?

- VRAI pour les salariés à temps complet,
- FAUX pour les salariés à temps partiel,
- FAUX pour les non-salariés
- INDETERMINE pour le total

2. La durée du travail a-t-elle plus baissé en France qu'en Allemagne depuis 10 ans ?

- FAUX

3. « La baisse de la durée du travail a manqué l'objectif de créations d'emplois et de partage du travail » en France

- FAUX

4. « La baisse de la durée du travail a bridé le pouvoir

d’achat par habitant » en France

- FAUX